



Stage de formation syndicale « AESH : Des missions semblables, un statut différent »

Organisé par le SE-UNSA Dijon
Avec la participation de
Elise CAPERAN , déléguée nationale « personnels non titulaires »

Jeudi 14 juin à Beaune

A qui s'adresse le stage ?

Ce stage s'adresse à tous les personnels AESH / AVS ou CUI adhérents ou non adhérents

Programme du stage proposé

Matin :

- I. Les contrats aidés (CUI)
 - Comprendre mon contrat
 - Quelles sont mes missions
 - Mon temps de travail/Ma rémunération
- II. Les AESH
 - Mêmes points que pour les CUI

Après-midi :

- III. Le CDI/ Ma formation/ la VAE/Le nouveau diplôme
- IV. Questions diverses

Je souhaite participer au stage – Comment faire pour m'inscrire ?

- 1- Compléter le formulaire d'inscription au stage : <https://goo.gl/forms/SERFBtvfHVRULvor1>
- 2- Prévenir son IEN ou son Chef d'établissement **avant le 13 mai** avec le modèle de lettre en bas de page

Un email de confirmation avec les informations pratiques (horaires, plan d'accès) vous sera envoyé 2 semaines avant le stage.

Pour toute question : Contacter le **03.80.55.50.36** ou **nontitulaireunsadijon@gmail.com**

MODELE DE DEMANDE DE CONGE
POUR FORMATION SYNDICALE

Nom : Prénom :

Fonction :

Ecole*

À Madame la Directrice Académique
S/C de Monsieur (madame) l'inspecteur (trice)
de l'Éducation Nationale (+ votre circo)

Conformément aux dispositions prévues à l'article 34 (7°) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, modifié par la loi n° 91-715 du 26 juillet 1991, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé

le pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à

Il est organisé par le Centre d'Histoire Sociale, de Recherches, de Formation et de Documentation de la F.E.N devenue UNSA Education (dont le CHSRFD est l'organisme habilité). Centre figurant sur la liste arrêtée par le Ministre de la Fonction Publique, ainsi qu'il est prévu aux articles 1^{er}, du décret 84-474 du 15 juin 1984, de l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique du 2 février 1995 et de l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique de la réforme de l'État et de la décentralisation du 11 décembre 1995.

A , le

Signature :

* Nom et adresse de votre école. Si vous êtes remplaçant(e), votre école de rattachement.

**MODELE DE DEMANDE DE CONGE
POUR FORMATION SYNDICALE**

Nom : Prénom :

Fonction¹

Etablissement²

À Monsieur le Recteur
S/C du Chef d'établissement³

Conformément aux dispositions prévues à l'article 34 (7°) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, modifié par la loi n° 91-715 du 26 juillet 1991, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé

le pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à

Il est organisé par le Centre d'Histoire Sociale, de Recherches, de Formation et de Documentation de la F.E.N devenue UNSA Education (dont le CHSRFD est l'organisme habilité). Centre figurant sur la liste arrêtée par le Ministre de la Fonction Publique, ainsi qu'il est prévu aux articles 1^{er}, du décret 84-474 du 15 juin 1984, de l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique du 2 février 1995 et de l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique de la réforme de l'État et de la décentralisation du 11 décembre 1995.

A , le

Signature :

¹ Préciser la fonction occupée (AESH – AVS)

² Adresse précise de l'établissement

³ Utiliser la voie hiérarchique